



Demande de prix - MOR1605411-10062

Marché de services relatif à la **désignation d'un.e formateur.rice lors d'un hackathon sur le meilleur outil digitalisé pour lutter contre la cyberviolence basée sur le genre**

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 24/10/2024

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Marché de services relatif à la désignation d'un.e formateur.rice lors d'un hackathon sur le meilleur outil digitalisé pour lutter contre la cyberviolence basée sur le genre	
REFERENCES ENABEL	MOR1605411-10062

2 Instructions aux soumissionnaires

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL	
NOM :	Afaf Chouaib
FONCTION :	Acheteuse publique
ADRESSE :	Avenue Fal Ould Oumeir, N°73, Agdal- Rabat
E-MAIL :	procurement.maroc@enabel.be

Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 24/10/2024.</p> <p>La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le (212) 7 62-84-05-45 pour vous assurer que votre email a bien été reçu.</p>
DOCUMENTS À JOINDRE :	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée ;• Registre de commerce ou autre document démontrant le statut de la société ou bureau d'étude ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;• Déclaration d'intégrité ;• Formulaire d'offre de prix complété et signé ;• Curriculum vitae reprenant notamment le ou les diplômes dont le soumissionnaire est titulaire, ses qualifications professionnelles, ses expériences pertinentes ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 3 attestations de référence/bonne exécution (signée par les clients du prestataire) pour des prestations similaires à l'objet du marché, notamment la formation sur le design thinking • Note méthodologique ; • Fiche signalétique financière.
ELÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion administrative et le secrétariat ; • Le déplacement, le transport et l'assurance ; • La documentation relative aux services, • Les honoraires ; • La production et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ; • Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source ; • Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. <p>Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.</p>
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90 jours

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE	
NOM :	Wissal KHADROUF
FONCTION :	Intervention Officer Digital
<u>E-MAIL :</u>	wissal.khadrouf@enabel.be

Données relatives à l'exécution	
Lieu	Les services seront exécutés à Rabat et au domicile du prestataire.
Durée/ Période d'exécution	La durée du marché est de 01 Mois, à partir du lendemain de l'envoi du courrier de conclusion du marché. Les prestations démarreront en principe en Novembre 2024.

4 Termes de références

4.1 Contexte

4.1.1 Introduction

Le projet belgo-marocain Basma "Appui aux services de sécurité sur la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes" est mis en œuvre par Enabel, l'Agence belge de développement en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), la Gendarmerie Royale (GR) et la Police Intégrée Belge. L'objectif de ce projet est de permettre aux femmes victimes de violence de recevoir une réponse adéquate de la part des services de sécurité, avec un accent particulier sur la thématique de la cyberviolence.

C'est dans ce contexte, que Enabel propose d'organiser un Concours/Hackathon pour le meilleur outil digitalisé pour lutter contre les cyberviolences.

Dans le cadre de l'Activité 2.1.3, le projet prévoit l'organisation d'un concours (hackathon) pour récompenser le meilleur outil digitalisé développé par les jeunes, la société civile, le monde académique, et/ou les entreprises privées marocaines, ayant un impact significatif dans la lutte contre les cyberviolences.

4.1.2 Contexte Global

La cyberviolence basée sur le genre est devenue une préoccupation croissante dans le monde numérique d'aujourd'hui.

Cette forme de violence peut prendre différentes formes telles que l'intimidation, le harcèlement, la diffusion d'images intimes, le contrôle coercitif, etc. La cyberviolence est une menace à la sécurité, à la santé mentale et au bien-être des filles et femmes. Les victimes de la cyberviolence peuvent subir des préjudices psychologiques et physiques, ainsi que des dommages à leur réputation et à leur vie privée.

La cyberviolence faite aux femmes est un problème de plus en plus préoccupant dans le monde entier. Selon ONU Femmes, une étude portant sur 51 pays a montré que 38 % des femmes ont personnellement subi des violences en ligne.

Le Maroc, tout comme de nombreux autres pays, est confronté à ce problème qui affecte profondément la sécurité et le bien-être des filles et femmes en ligne. Selon les chiffres du Haut-Commissariat au Plan, cette forme de violence a touché plus de 1,5 millions de femmes marocaines durant les 12 derniers mois précédant l'enquête en 2019, soit une prévalence de 13,6 avec une prédominance dans le milieu urbain (15,5%). Il est également ressorti de l'enquête que le risque d'exposition à la cyberviolence est encore plus élevé parmi les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans.

Ces statistiques alarmantes soulignent l'urgence de développer des solutions innovantes pour prévenir et lutter contre la violence basée sur le genre facilitée par la technologie au Maroc. Le concours/hackathon proposé vise à mobiliser les talents locaux pour créer des outils numériques efficaces qui renforceront la protection des femmes en ligne.

4.1.3 Objectifs :

Le hackathon est un événement de deux jours qui servira de plateforme pour identifier, développer et mettre en avant des solutions innovantes contre la violence facilitée par la technologie. Les objectifs spécifiques incluent :

- Lutter contre les cyberviolences faites aux femmes et aux filles.
- Sensibiliser le publique autour de la cyberviolence et de son impact.
- Mettre la technologie au service de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.
- Mobiliser les talents locaux : encourager la participation des jeunes, des étudiant.es, et de la société civile marocaine à créer des outils numériques efficaces contre la violence facilitée par la technologie.
- Renforcer de la collaboration entre les différentes parties prenantes concernées par le phénomène de la violence facilitée par la technologie au Maroc.
- Promouvoir des solutions locales et durables pour lutter contre la violence facilitée par la technologie faites aux filles et femmes, en mettant un accent particulier sur l'innovation numérique.

4.1.4 Contexte spécifique :

Le Hackathon contre la cyberviolence faites aux filles et femmes se propose d'être une plateforme dynamique et collaborative qui réunira des jeunes talents, des acteur.ices de la société civile, des spécialistes de la technologie, ainsi que des représentant.es des secteurs public et privé.

Ce hackathon vise non seulement à mobiliser des compétences locales en matière de technologie et d'innovation, mais également à renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes concernées par ce phénomène. Par cette initiative, nous souhaitons promouvoir des solutions locales adaptées au contexte marocain et durables dans le temps, tout en sensibilisant le grand public et en renforçant les capacités des participant.es.

4.1.5 Résultats attendus :

La cocréation de solutions à impact social contre la cyberviolence faites aux femmes et aux filles.

4.2 Objectif principal du conseil

L'objectif principal de la mission de consultance est d'accompagner Enabel à travers le projet Basma dans l'animation d'un hackathon de deux jours sur les cyberviolences.

L'objet de cette consultation est de contractualiser des consultant.e.s ou une société de consultance à même de mobiliser des expert.e.s capables d'apporter leur expertise dans l'animation du hackathon afin de créer des solutions innovantes, durables et efficaces avec les différents acteurs pour le bénéfice de la société marocaine.

Le hackathon se déroulera sur 2 jours consécutifs incluant des étapes d'idéation, de prototypage, de pitching pour présenter les solutions développées.

Le premier jour sera dédié à l'analyse du problème et l'idéation en utilisant une approche multipartite centrée sur l'humain.

Le deuxième jour sera dédié au prototypage, finalisation du business plan et présentation au jury.

La langue de travail sera le français et/ou l'arabe.

Le prestataire devra être le premier point de contact avec l'expert cyberviolence à Rabat (Enabel Maroc) pour s'assurer que les activités respectent la qualité des livrables demandé, les délais et le budget.

4.3 Tâches à accomplir par le(la) consultant(e)

Les activités suivantes sont considérées comme faisant partie de la consultance :

Dans l'ensemble :

- Soutien et rapport à la coordinatrice du projet en organisant des réunions régulières pour partager des mises à jour, brainstormer, et discuter des défis et opportunités.
- Respect du projet dans les délais et le budget.
- Elaboration des rapports pour les livrables en démontrant les leçons apprises et recommandations.
- Fournir des contributions d'expertise dans la conception et la mise en œuvre des activités

Activités :

- Animer un hackathon de 48h avec au moins 70 participant.e.s.
- Approche multipartite (étudiant.e.s, société civiles, gouvernement, expert.e.s, etc.)
- Impact à atteindre : au moins 10 solutions créées
- Modération de l'évènement
- Création de support sur la méthodologie du design thinking et production des Canvas sur lesquels les équipes pourront travailler
- Sessions de design thinking aux équipes
- Coaching, et mentorat des équipes dans le développement de leurs solutions
- Facilitation de l'évènement (timekeeping, transition entre les différentes phases de création, support général aux équipes, etc.)
- Elaboration de la grille d'évaluation du jury.
- Elaboration du rapport final de l'évènement.

4.4 Méthodologie

1. Coordination

- La coordinatrice du projet basée à Rabat guidera ce conseil en organisant une réunion de lancement au début de la consultation et des contacts fréquents sur une base hebdomadaire.
- Les résultats seront communiqués régulièrement. Le(la) consultant(e) est tenu(e) de communiquer dès que possible à l'équipe de supervision de la mission lorsqu'une tâche ou un résultat doit être retardé.

2. Phasage

Phase 1 : Note méthodologique

Une note méthodologique détaillée, présentant la compréhension des enjeux de cette mission et de ses termes de références, ainsi que la description de la méthodologie proposée pour conduire ce travail est attendue dans l'offre technique de ce marché. Le (la) consultant(e) y proposera un planning incluant la durée et les objectifs de la mission, ainsi que la répartition entre les différents consultants le cas échéant.

Le planning de la mission devrait tenir compte des réunions préliminaires de cadrage avec les parties prenantes, et ce, afin de mieux tenir compte de leurs recommandations pour un bon déroulement de la mission et pour arriver aux meilleurs résultats possibles.

Dans la première phase de la consultation, il s'agit donc de confirmer, et le cas échéant, d'adapter la note méthodologique du(de la) consultant(e) en concertation avec l'équipe qui supervisera la mission, ainsi que le chronogramme détaillé pour sa réalisation.

Il s'agit, aussi, dans cette étape de bien cadrer les objectifs de la mission et son périmètre. Cette dernière sera soumise à l'approbation préalable de l'équipe du projet.

La note méthodologique, proposée avec l'offre du (de la) consultant(e), sera alors recadrée et finalisée de commun accord avec l'équipe de supervision de la mission avant sa validation par ce dernier.

En résumé, la note méthodologique doit intégrer les éléments suivants :

- Les objectifs et résultats à atteindre ;
- La méthodologie et les formations proposées;
- Les activités à réaliser avec un calendrier de réalisation ;
- Les moyens mobilisés (ex. consultant(e) associé(e)) ;
- Les livrables ;
- Les outils de suivi et de coordination de la consultation.
- La répartition des tâches et durées en j/H par consultant(e).

Phase 2 : Elaboration et validation des supports de formation

Le (la) consultant(e) développera des supports pédagogiques adaptés au contexte du hackathon et à la thématique de la cyberviolence, en se concentrant sur la conception et le développement de solutions numériques par la méthode de design thinking. S'assurer que les supports répondent aux besoins des différents profils des participant.e.s, qu'ils soient débutant.e.s ou expérimenté.e.s

Il s'agit, aussi, d'élaborer des outils (comme des canvas de Design Thinking) pour faciliter la conceptualisation des solutions par les équipes et aussi élaborer la grille d'évaluation du jury.

Ces différents supports créés doivent être validés par l'équipe Enabel.

Phase 3 : Animation du hackathon

Le (la) consultant(e) assurera une animation fluide du hackathon en favorisant un environnement collaboratif, stimulant et orienté vers l'innovation.

Parmi les activités principales :

- Répartition des équipes : Créer des équipes (10) équilibrées en fonction des compétences et des profils des participant.e.s (3 étudiant.e.s , 2 membres de la société civile , 1 membre du secteur public/privé)
- Ice breaker : Organiser au moins une activité de brise-glace pour renforcer la cohésion d'équipe et encourager la créativité dès le début de l'événement.
- Animation d'ateliers pour guider les équipes à conceptualiser des solutions en appliquant le processus de Design Thinking (l'empathie, la définition du problème, l'idéation, le prototypage et les tests).
- Mentorat et coaching : gérer les mentors pour accompagner les équipes dans la conceptualisation et le développement de leurs solutions.
- Évaluation à chaud : Recueillir les impressions des participants et mentors à la fin du hackathon.

Phase 4 : Elaboration du rapport final

Le (la) consultant(e) rédigera le rapport final pour capitaliser sur les résultats du hackathon et en tirer des enseignements clés.

Ce rapport détaillera l'ensemble du processus, en commençant par la sélection des équipes, et la documentation des différentes étapes du hackathon, depuis la préparation jusqu'à la clôture de l'événement. Il comprendra une description précise des équipes participantes, incluant leurs profils, leurs dynamiques de travail, ainsi que les solutions qu'elles ont développées pour lutter contre la cyberviolence. Chaque solution sera expliquée en profondeur, en mentionnant les obstacles rencontrés et les stratégies adoptées pour les surmonter.

Le déroulement des pitches devant le jury sera également consigné, avec une attention particulière portée aux critères de sélection et aux retours des juges sur les différentes solutions proposées. Le rapport présentera ensuite les projets gagnants, en précisant les récompenses attribuées.

Une section importante du rapport sera consacrée à l'évaluation globale du hackathon. Celle-ci inclura les retours d'expérience des participant.e.s, des mentors, des membres du jury, ainsi que des partenaires impliqués. Cette analyse servira à identifier les forces de l'événement, mais aussi les points d'amélioration pour optimiser les futurs hackathons. En se basant sur les leçons apprises, le rapport mettra en lumière les facteurs clés de succès à reproduire, tout en formulant des recommandations concrètes pour organiser des hackathons similaires (dans d'autres régions du Maroc par exemple). L'objectif est de capitaliser sur cette expérience afin de pérenniser et d'étendre l'impact de cette initiative à travers des pratiques améliorées et une meilleure planification pour les futures éditions éventuelles.

4.5 Livrables attendus et échéances:

Résultats	Date limite
Réunion de lancement	7 novembre 2024
Note méthodologique actualisée	11 novembre 2024
Support de formation sur le design thinking	15 novembre 2024
Canvas sur lesquels les équipes pourront travailler	15 novembre 2024
Hackathon	20 et 21 novembre 2024
Rapport final	28 novembre 2024

Tous les livrables sont à remettre en français et feront l'objet de réunions de discussion et de validation avec l'équipe qui supervisera la consultation. Pour chaque réunion, le (la) consultant(e) y donnera une présentation des principaux résultats et éléments du livrable dont la validation est l'objet de la réunion.

4.6 Plan de travail, livrables et jours de travail proposés

Le plan de travail suivant est provisoire et devrait être adapté au début de la consultation. Toutefois, les résultats énumérés ci-dessus devraient être atteints dans les délais prévus.

Le montant de la prestation de consultation sera basé sur un montant d'honoraires de Consultant(e)/jour et prendra fin à la livraison de tous les livrables impérativement avant la date sus-indiquée et la réalisation de la mission dans les standards de qualités attendus.

Période de mission : Du 7/11/2024 au 28/11/2024 (si le conseil n'a pas été exécuté dans le délai requis, le délai peut être prolongé à 3 jours supplémentaires et des frais financiers peuvent être déduits).

Phases	Livrables	Nombre estimé de jour/Homme	Deadline prévisionnelle
Phase 1 : Note méthodologique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion de lancement pour présenter le projet et passer en revue les différentes tâches à accomplir 2. Aligner les attentes des différentes activités à organiser et déterminer l'affectation détaillée <p>Livrables : Note méthodologique actualisée ainsi que le plan d'action et le chronogramme</p>	Terrain : 0.5	7/11/2024
Phase 2 : Elaboration et validation des supports de formation	<p>Elaborer le contenu de la formation du hackathon : méthodologie design thinking, animation des sessions, coaching, mentorat, etc, ainsi que les canvas sur lesquels les équipes pourront travailler</p> <p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Support de formation sur la méthodologie du design thinking . • Canvas. • Grille d'évaluation du jury. • Questionnaire d'évaluation du hackathon 	Bureau : 1.5	15/11/2024
Phase 3 : Animation du hackathon	<ol style="list-style-type: none"> 1. Animation du hackathon avec le maitre de cérémonie, coaching, mentorat, facilitation 2. Session de réseautage avec tous les participants pour favoriser la collaboration 3. Animation du jury 4. Alignement avec équipe Enabel et debrief à chaud à la fin de chaque jour 	Terrain : 02	20 et 21/11/2024

Phase 4 : Elaboration du rapport final	Livrables : Rapport final et tous les documents de la mission	Bureau: 01	28/11/2024
Total : 5 J/H Bureau : 2.5 Terrain :2.5			

4.7 Profil du (de la) consultant(e)

Enabel recherche un ou des consultant.e.s avec des expertises multiple afin de réaliser les tâches de la mission décrites plus haut avec expertise en animation d'évènements type hackathon, mentoring, digitalisation en particulier les défis liés à la société du numérique, et facilitation en design thinking.

Formateur.rice/ Facilitateur.rice en méthodologie design thinking

Qualifications

- Diplôme universitaire dans l'innovation, gestion du changement, ou un domaine connexe ou équivalent par expérience pertinente
- Au moins 3 ans d'expérience pertinente dans le développement et l'application des méthodologie design thinking.
- Expérience en animation d'évènements multi-partites idéalement dans le design thinking ou l'accompagnement de startups.
- Au moins trois références attestant ces compétences dans le domaine devront être remises ;
- Expertise dans la thématique du genre et les cyberviolences faites aux femmes et son contexte au Maroc ainsi serait un atout
- Expérience de la rédaction de rapports
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles
- Français et arabe courant tant à l'oral qu'à l'écrit.

5 Conditions d'exécution services

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5.7 Facturation et paiement

L'adjudicataire envoie la facture (en un seul exemplaire original) à l'adresse suivante ainsi aux adresses email ci dessous :

A l'attention de Madame Rkia EL BADRI, Contrôleur de Gestion du Projet Basma et Wissal KHADROUF, Intervention Officer Digital

rkia.elbadri@enabel.be, wissal.khadrouf@enabel.be

Projet Basma/Enabel

1 étages,73, Avenue Fal Ould Oumeir Agdal

10 090 Rabat-Maroc

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en **dirhams marocains**.

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103

Afin que Enabel puisse obtenir les documents d'exonération de la TVA dans les plus brefs délais, deux exemplaires originaux de la facture proforma en TTC seront transmis dès la notification de la conclusion du marché.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire.

Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, le Règlement général sur la protection des données « GDPR » est d'application.

Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de

s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

6 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

6.1 Fiche d'identification

6.1.1 Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES		
NOM(S) DE FAMILLE ¹		
PRÉNOM(S)		
DATE DE NAISSANCE		
JJ MM AAAA		
LIEU DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)	PAYS DE NAISSANCE	
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ		
CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE ² AUTRE ³		
PAYS ÉMETTEUR		
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ		
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ⁴		
ADRESSE PRIVÉE PERMANENTE		
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE
RÉGION ⁵	PAYS	
TÉLÉPHONE PRIVÉ		
COURRIEL PRIVÉ		
II. DONNÉES COMMERCIALES		
Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.		
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)	
OUI NON	NUMÉRO DE TVA	
	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	
	LIEU DE L'ENREGISTREMENT	
	VILLE	
	PAYS	

¹ Comme indiqué sur le document officiel.

² Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie.

³ A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique.

⁴ Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

⁵ Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats.

DATE	SIGNATURE
-------------	------------------

6.1.2 Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

NOM OFFICIEL⁶				
NOM COMMERCIAL (si différent)				
ABRÉVIATION				
FORME JURIDIQUE				
TYPE	A BUT LUCRATIF			
D'ORGANISATION	SANS BUT LUCRATIF	ONG⁷	OUI	NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁸				
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE				
(le cas échéant)				
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL		VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL		JJ	MM	AAAA
NUMÉRO DE TVA				
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL				
CODE POSTAL	BOITE POSTALE		VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE			
COURRIEL				
DATE		CACHET		
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ				

⁶ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

⁷ ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

⁸ Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

6.1.3 Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL¹⁰			
ABRÉVIATION			
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹¹			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE			
(le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM	AAAA
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE OFFICIELLE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE		
COURRIEL			
DATE	CACHET		
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

⁹ Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquiescer et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

¹⁰ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹¹ Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

6.2 Formulaire d'offre – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MOR1605411-10062** et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Phases	Désignation	Unité	Quantité	PU en HT	Prix total total en HT
Phase 1 : Note méthodologique	Note méthodologique actualisée ainsi que le plan d'action et le chronogramme	Journée de travail	0.5		
Phase 2	Elaboration et validation des supports de formation	Journée de travail	1.5		
Phase 3	Animation du hackathon	Journée de travail	02		
Phase 4	Elaboration du rapport final	Journée de travail	01		
Montant Total HT (en MAD)					
Taux ... % et Montant TVA (en MAD)					
Montant total TTC (en MAD)					

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

Signature

.....

6.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une **organisation criminelle**;
 - 2° **corruption**;
 - 3° **fraude**;
 - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
 - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme**;
 - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
 - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale** , c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019- [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
 - b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud_policy_fr_final.pdf \(enabel.be\)](#);
 - c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
 - d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
 - e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.
5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;
 6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le

cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établi par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

6.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

6.5 Fiche signalétique financière

INTITULE (1)			
ADRESSE			
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL	
PAYS			
CONTACT			
TELEPHONE		TELEFAX	
E - MAIL			

BANQUE			
(2) - -			
NOM DE LA BANQUE			
ADRESSE (DE L'AGENCE)			
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL	
PAYS			
NUMERO DE COMPTE			
IBAN (3)			
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION	

REMARQUES:

CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE (les deux obligatoires)

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)
--

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.

(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous « INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE » et « BANQUE ». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas

(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.